ADC
MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

NOTE DE SERVICE N° 027 /MBPE/DGD du 21 FEV 2022

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf. : Courrier TIMAR CI n° DEX/KG/0402-2022
du 16/02/2022

Conformément à la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Madame KOFFI Akouba Glwadis Epse ASSEMIAN, Responsable Transit de la société TIMAR Côte d'ivoire, a reçu pouvoir pour signer les déclarations en douane, ainsi que tout autre document douanier, au nom et pour le compte de ladite société, agréée en qualité de commissionnaire en douane sous le numéro 00454M**.

Le spécimen de signature de l'intéressée est joint en annexe.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de la présente.

PJ : Spécimen de signature de l'intéressé.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National
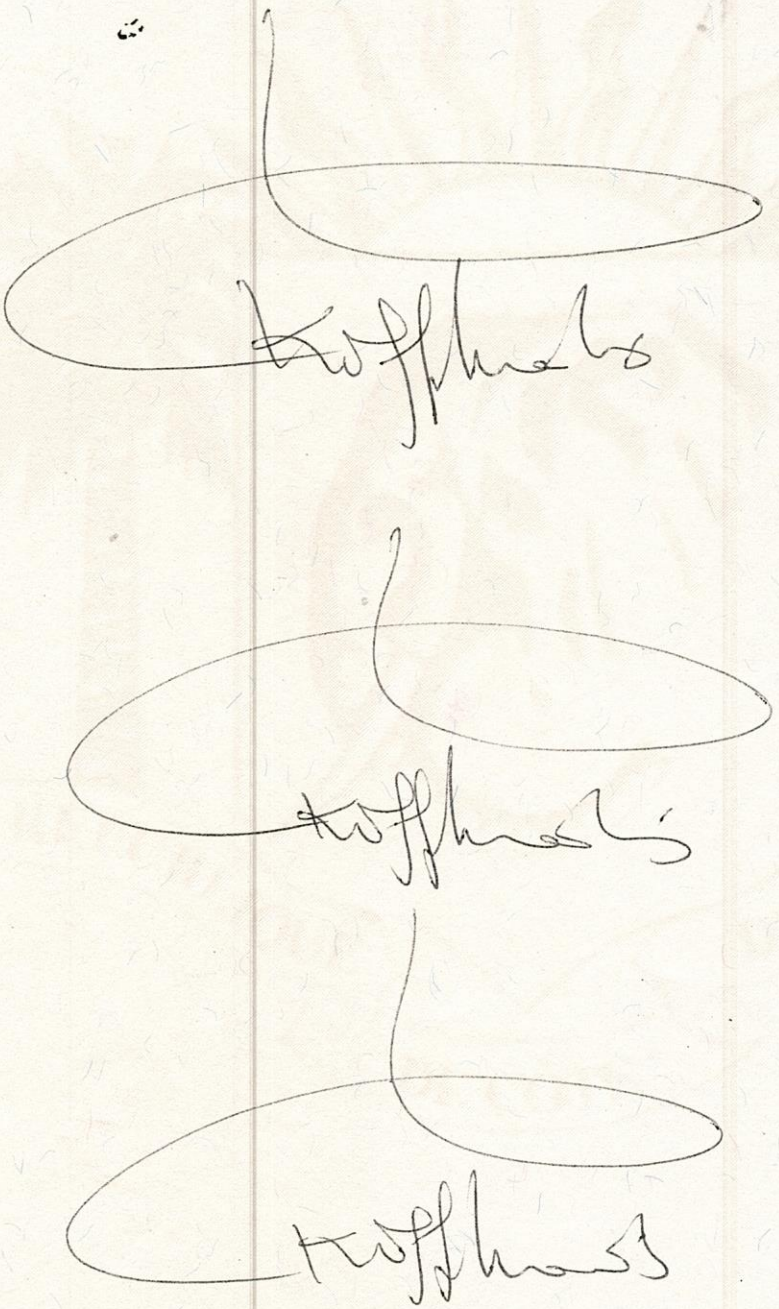
TIMAR
Côte d'Ivoire